

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1604/SG/FIN autorisant M. Mahamoud Ibrahim Sougal à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Lotissement du Stade (faisant partie du titre: foncier n°785).

n° 70-1604/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
30 décembre 1970

Numéro JO
n° 1 du 11/01/1971

Date du numéro
11 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahamoud Ibrahim Sougal est autorisé à acquérir un parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, lotissement du station faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du territoire sous le n° 785 au nom de la Société immobilière de djibouti et du T.F.A.I